

FICHE DE CANDIDATURE
FORMATION CONTINUE
reprise d'études dans les composantes
2017 -2018

Sont concernés par la formation continue tous les adultes qui ont quitté le système d'enseignement initial depuis plus de 2 ans et qui désirent parfaire leurs connaissances ou en acquérir : . Les demandeurs d'emploi . Les salariés (CDI, CDD, intérimaires) . Les fonctionnaires . Les chefs d'entreprise, les indépendants et professions libérales

INFORMATION STAGIAIRE

NOM et Prénom :

Nom d'usage :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone et e-mail @

Situation professionnelle actuelle : Salarié Demandeur d'emploi Fonctionnaire
 Indépendant Profession libérale Chef d'entreprise

Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur

Baccalauréat Série : Académie/Pays : Année d'obtention : N° INE :
 DAEU
 Autre

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (les plus hauts diplômes obtenus)

Année universitaire	Etablissement/lieu Ex : université Paris Diderot	intitulé et niveau d'études Ex : Licence 2 Histoire

FORMATION ENVISAGEE à l'université Paris1 Panthéon Sorbonne

Niveau d'études L1 L2 L3 M1 M2

Intitulé de la formation :

Si vous ne disposez pas du titre ou du diplôme requis, déposer en complément du dossier de candidature un dossier de VAP

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date et signature

Partie réservée à l'administration

DECISION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE (valable uniquement pour l'année universitaire 2017-2018)

- Inscription **acceptée** dans la formation envisagée ci-dessus
 - Validation d'Acquis Professionnels (décret 1985)
 - Inscription **refusée** dans la formation envisagée.
- Motif du refus :

Visa pédagogique

Nom du responsable de la formation
Date, signature et cachet

FORMULAIRE COMPLEMENTAIRE FORMATION CONTINUE – reprise d'études dans les composantes

Modalités de financement

Différentes modalités de financement de la formation continue sont possibles (financement individuel, par une entreprise, un OPCA, un OPACIF...). Les renseignements demandés permettront de vous établir un devis adapté à votre situation.

PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

Si votre candidature est retenue, le coût de la formation sera pris en charge par :

- | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|--|
| • Vous-même | <input type="checkbox"/> en totalité | <input type="checkbox"/> partiellement |
| • Votre entreprise | <input type="checkbox"/> en totalité | <input type="checkbox"/> partiellement |
| • Pôle emploi | <input type="checkbox"/> en totalité | <input type="checkbox"/> partiellement |
| • Par un organisme financeur (OPCA) | <input type="checkbox"/> en totalité | <input type="checkbox"/> partiellement |
| • Par le FONGECIF | <input type="checkbox"/> en totalité | <input type="checkbox"/> partiellement |

Montant de la prise en charge : €

INFORMATION EMPLOYEUR (Le cas échéant)

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal / Ville

N° SIRET :

Code APE/Code NAF :

Contact dans l'Entreprise :

Nom et Prénom :

Téléphone et mail@.....

INFORMATION OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)- OPACIF (Le cas échéant)

Nom de l'OPCA :

Adresse :

Code Postal / Ville

Contact à l'OPCA :

Nom et Prénom :

Téléphone et e-mail@.....

PIÈCES A FOURNIR

Candidature en formation continue – reprise d'études dans les composantes 2017-2018

Pièces nécessaires à la candidature :

- 1- un curriculum vitae (CV) détaillant toutes vos activités depuis l'obtention du diplôme du baccalauréat ou diplôme de fin d'études secondaires,
- 2- une lettre de motivation indiquant de façon détaillée les raisons de votre candidature,
- 3- la photocopie des diplômes obtenus. Pour les diplômes étrangers, joindre une traduction des diplômes en français effectuée par un traducteur agréé,
- 4- la photocopie des résultats obtenus au test de connaissance du français (TCF) pour les candidats étrangers. B2 pour une licence et C1 pour un master
- 5- La photocopie des certificats de travail.

Pour les personnes demandeur d'emploi joindre selon le cas (indemnisé, non indemnisé, en fin de droits) :

- la notification de prise en charge financière au titre de l'allocation chômage
- la notification de non prise en charge au titre de l'allocation chômage
- la notification de prise en charge au titre de l'ASS (allocation spécifique de solidarité)
- la notification de prise en charge au titre de l'AIF (allocation individuelle de formation)

Pour les personnes en activité

- l'autorisation d'absence de la part de votre employeur et dès que possible l'attestation de prise en charge des frais de formation de l'employeur ou de l'OPCA

Attention : Ne jamais envoyer de documents originaux. Les photocopies ne seront pas restituées.

ENVOI DU DOSSIER :

Université Paris1 Panthéon Sorbonne
Formation continue Panthéon Sorbonne (FCPS)
Centre Broca GUICHET UNIQUE
21 rue Broca Bureau A 509
75005 Paris

Pour plus d'informations :

Contactez le service FCPS - pôle Reprise d'Etudes et VAE : reva@univ-paris1.fr ou consultez le site internet <https://www.univ-paris1.fr/fcps/reprise-detude-et-validation-dacquis/reprise-detudes-re/>

Pour déposer un dossier VAP (validation des acquis professionnels) consulter le site : <https://www.univ-paris1.fr/fcps/reprise-detude-et-validation-dacquis/integrer-une-formation-grace-a-son-experience-vap/>

NB : tout dossier de candidature doit être adressé complet au GUICHET UNIQUE AVANT LA DATE de clôture des candidatures définie dans chaque composante.

(voir le calendrier <https://www.univ-paris1.fr/fcps/reprise-detude-et-validation-dacquis/reprise-detudes-re/>)